



ACM-FSI-FORMATIONS

8 rue du marché
32260 SEISSAN

<https://www.acm-fsi-formations.fr/>
tél / fax : 05 62 65 78 64
acm.fsi32@gmail.com

Habilitation B1, B2, BR, BC

Programme :

Module tronc commun 2 (TC2) : 14 H

Les effets du courant électrique sur le corps humain
Les noms et limites des différents DOMAINES DE TENSION
Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.

L'HABILITATION :

- *Principe, symboles
- *Rôle de chacun des intervenants
- *Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique (analyse du risque, consignation, EPC, EPI ...)
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations.
- *Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole ...)
- *Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- *Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- *Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module B1, B1V, B2, B2V, B2Vessais, BR, BC : 7H

- *Analyse du risque électrique
- *Rédaction des documents applicables et compte rendu
- *Mise en œuvre des procédures de consignation
- *Protection de la zone de travail par obstacle ou isolation
- *Surveillance d'une zone d'essais
- *Intervention en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie

Contrôle théorique et pratique des connaissances

Recyclage tous les 3 ans : 10 heures

Durée : 3 jours (21h)

Nombre de participants maximum : 12

Références réglementaires :

- ✓ Code du travail : décret du 14 novembre 1988
- ✓ Publication NF C 18-510 (21/12/2011)
- ✓ Décret 2010-1118

Taux de réussite:100 % satisfaction : 100 %

